



Troisième rapport de la Commission A

(Projet)

La Commission A a tenu ses huitième et neuvième séances le 9 février 2024, sous la présidence de la D^{re} Nuntavarn Vichit-Vadakan (Thaïlande).

La Commission A recommande à la Conférence des Parties de prendre note des documents suivants relatifs aux points suivants de l'ordre du jour :

6 Instruments d'application du traité et questions techniques

6.1 Application des articles 9 et 10 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (réglementation de la composition des produits du tabac et réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer) : rapports du Bureau, du Groupe d'experts et de l'Organisation mondiale de la Santé

Documents FCTC/COP/10/5, FCTC/COP/10/6 et FCTC/COP/10/7

Conformément à l'article 13 du Règlement intérieur de la Conférence des Parties, et en ce qui concerne le document FCTC/COP/10/5, il est recommandé que la question soit inscrite à l'ordre du jour provisoire de la onzième session de la Conférence des Parties.

6.3 Produits du tabac nouveaux et émergents : rapports du Secrétariat de la Convention et de l'Organisation mondiale de la Santé

Documents FCTC/COP/10/9 et FCTC/COP/10/10

= = =